

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Polémique : pourquoi Kamel DAOUD a raison



Hier porté au pinacle, l'écrivain et chroniqueur algérien Kamel DAOUD est désormais cloué au pilori.

Pourquoi ? Parce qu'il a osé affirmer que les viols perpétrés à Cologne par des immigrés issus du monde arabo-musulman sont la conséquence logique d'une tradition portée sur la répression sexuelle et génératrice de frustration chez les jeunes. Que n'a-t-il dit ! Culturalisme radical, clichés orientalistes, islamophobie, en a conclu un collectif d'intellectuels dans les colonnes du quotidien français *Le Monde*. Une fatwa de plus contre l'Algérien, qui, déjà visé par les barbus, a décidé de jeter l'éponge et d'abandonner le journalisme.

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/23/kamel-daoud-haro-sur-un-ecrivain-revolte_4870196_3212.html

Contents, les intellectuels de PARIS, vous qui observez nos sociétés de vos balcons et les jugez à l'aune de vos théories ? Je vous défie de démontrer le contraire de ce qu'affirme Kamel DAOUD, qui, lui, vit sur le terrain, observe quotidiennement un monde où les femmes doivent arriver vierges chez leurs maris et où les célibataires sont rendus fous par la misère sexuelle, subit cette loi qui ne permet ni à l'homme ni à la femme d'avoir des relations physiques hors mariage. De quel droit lui déniez-vous la liberté de dénoncer un puritanisme réel et le courage de souligner les travers des siens ?

Il faut un « débat apaisé et approfondi », allègue ce collectif bon teint. C'est-à-dire ? Renoncer à franchir la ligne rouge en soutenant, comme le fait DAOUD, que, oui, il existe une psychologie de la foule arabe ; oui, nous trimbalons une mentalité millénaire qui définit la femme comme un appât et une honte ; oui, il y a chez nous un rapport pathologique à la sexualité ; oui, il y a un racisme qui insinue qu'on peut violer une non-musulmane sans conséquences ; oui, certains nouveaux arrivants en Europe doivent se faire à l'égalité des sexes et à la laïcité !...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.jeuneafrique.com/mag/304007/societe/polemique-kamel-daoud-a-raison/>



NDLR : L'auteure Fawzia ZOUARI, nous incite, avec courage et raison, à soutenir le combat de Kamel DAOUD. Les nuages noirs qui s'accumulent à l'horizon, nous interdisent toute prudence et prouver, encore une fois, que notre ancienne présence en Algérie et au Maghreb a laissé des graines qui continuent de fleurir ; n'en déplaisent à certains...

2/ Algérie: le régime du moindre mal - Mieux vaut-il un mal qu'un pire?

Extraits : [...En attendant que le prix du brut remonte



Le plan du gouvernement pour sortir de cette impasse ? Quelques mesures d'austérité, en attendant que le prix du baril de brut remonte. La politique n'est pas nouvelle. Depuis la nationalisation de ses richesses pétrolières le 24 février 1971, plusieurs crises ont frappées le pays. En 1985-1986, l'effondrement des prix du brut avait provoqué une grave crise économique, et une explosion du chômage, déterminantes dans les événements d'octobre 1988 qui firent, selon le bilan officiel, 169 morts. Les années qui suivirent resteront gravées dans toutes les mémoires : si le FLN arrive à sortir de la crise au prix du renoncement à son statut de parti unique, la victoire des islamistes aux municipales du 21 juin est la divine surprise. Très vite, le FLN « inadapté à l'Algérie moderne » change de statut : il était un mal, il devient un moindre mal, un principe qui caractérisera la stratégie du pouvoir pendant la dizaine d'années de guerre civile....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : <http://www.causeur.fr/algérie-fln-bouteflika-islamistes-36980.html>

3/ Algérie : un journaliste écarté pour ne pas avoir dit «Monsieur le président de la République»

Touche pas à BOUTEFLIKA ! En Algérie, les journalistes le savent. On ne badine pas avec le président de la République, affaibli par la maladie et décrié par une opposition réduite au silence.

Ahmed LAHRI, présentateur en français du journal de 19 heures sur la chaîne publique et officielle algérienne, Canal Algérie, vient de subir les foudres des autorités.

Il a été sanctionné et mis en congé d'office pour ne pas avoir dit «Monsieur le président de la République» avant de citer Abdelaziz Bouteflika alors qu'il déroulait à l'antenne un communiqué relatant un conseil ministériel restreint présidé par le chef de l'Etat...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.leparisien.fr/international/algérie-un-journaliste-ecarte-pour-ne-pas-avoir-dit-monsieur-le-president-de-la-republique-28-02-2016-5583983.php>

4/ Guerre d'Algérie (1954-1962) : le crime de trop.

NDLR : En complément de la Revue de Presse n°10, Monsieur Denis KREMER, porte à votre connaissance le témoignage d'un journaliste algérien AÏSSA qu'il a relevé, en son temps en 2008, sur un blog du Nouvel OBS :

« Même si, pendant la guerre d'Algérie, certains cercles de l'armée française ont commis des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides comparables ou pires à certains crimes commis par les nazis durant le second conflit mondial, cela ne saurait justifier des crimes crapuleux, commis par des imposteurs, au nom de la révolution algérienne. Les peuples qui oublient leurs malheurs ne s'exposent-ils pas à les revivre ? Entre garder le silence, demeurer complice des assassins ou dire une vérité qui risque de choquer, j'ai fait mon choix. Il appartient aux visiteurs du modeste blog de AÏSSA : Choc des cultures, de méditer les faits et de les juger, équitablement.

GOURAYA était, autrefois, un magnifique village colonial qui avait la tête dans les nuages des monts Dahra et les pieds dans les vagues de la grande Bleue. Si agréable que le gouverneur général d'Algérie y possédait : « Le Bois Sacré », sa résidence d'été située à environ 120 km à l'Ouest d'Alger. A quelque 30 Km à l'Ouest de Cherchell, pendant la guerre d'Algérie, le « Bois Sacré » sera désaffectée et transformée en base militaire, autant dire en camp d'extermination.



GOURAYA

Parmi les habitants du village, tout au plus, une dizaine de braves vigneronniers d'origine européenne qui ont su mettre en valeur des terres vierges, qui, avant leur arrivée, n'avaient été foulées que par les sabots de la faune sauvage ou par quelques audacieux bergers/cueilleurs autochtones. Après le départ précipité de ces vigneronniers, leurs vignes seront inopportunistement arrachées et leur terres livrées à l'érosion, à la désertification, à la désolation. Au 14^{ème} siècle, Ibn KHALDOUN avait constaté : «... Là où passent les arabes le désert les talonne ». A peine une décennie après le départ de la colonisation, certains domaines de la Mitidja, le fameux haouch de BORGEAUD, les fleurons de la colonisation, ressemblent à une surface lunaire.

Parmi les algériens d'origine européenne habitants GOURAYA, le boulanger PERRIAGUD, la crème des hommes et l'intègre et le laborieux artisan peintre, le décorateur du village, Blanche GUILHEM. L'image de ce dernier restera à jamais gravée dans ma mémoire. Il est grand, mince, il travaille seul, il transporte ses pots de peinture et ses outils sur ses maigres épaules. Il est propriétaire de l'une des plus modestes maisons du village, marié mais sans enfant, son épouse blonde, assez corpulente. Il n'a pas de fréquentations connues avec d'autres colons de GOURAYA ou d'ailleurs. Tout comme les autochtones, il vit modestement. Il déclare, à veul l'entendre, que son seul et unique pays c'est l'Algérie et sa seule et unique source de revenus se réside dans ses muscles et la sueur de son front. « Française ou algérienne, clame-t-il, l'Algérie restera son pays ».

Les colons de GOURAYA, bien qu'ils n'avaient commis aucun crime, ce village n'avait pas connu la folie meurtrière de l'OAS, ils ont déguerpi dès le 3 juillet 1962, dès la proclamation de l'indépendance de l'Algérie. Seuls le Boulanger PERRIAGAUD et le peintre Blanche GUILHEM sont décidés à rester à GOURAYA pour partager les joies et les peines de leurs compatriotes autochtones. Suite au viol de sa fille unique, le Boulanger quitte l'Algérie. Malgré des menaces réelles et immédiates qui pèsent sur lui, le peintre et son épouse décident d'y rester.

Suite à l'évacuation du « Bois Sacré » par les services spéciaux coloniaux, la base est immédiatement investie par des forces : « locales », (soldats indigènes du contingent) en débandade, abandonnés, avec armes et paquetage par leur hiérarchie. Leur chef, un certain : « 'Arbouze », peut-être tire-t-il son nom de « Barbouze ». Toujours est-il qu'il est cruel, sanguinaire et hautement cupide. Analphabète et illettré, il ne sait ni conduire une voiture ni monter à vélo. Sans résistance, il s'autoproclame : « commandant de l'ALN ». Il a sous ses ordres une section de jeunes soldats autochtones, en voie de démobilisation. Fort de son escouade de ralliés de la 25^{ème} heure, le nouveau seigneur du village, va d'abord se livrer au pillage systématique du magnifique patrimoine (expression de Ferhat ABBAS), mobilier et immobilier, abandonné, à l'hâte, par leurs propriétaires. Il va frustrer les ayants droits pour redistribuer, moyennant finance et/ou relations immorales. Pour un débauché, un violeur de chèvres, qui devient amant de filles de notables, qui ont fait leurs armes en égayant les soirées des nazillons basés au Bois Sacré, n'est-ce pas révolutionnaire ?

Comme GOURAYA n'est pas très riche et les appétits du nouveau maître absolu insatiables, il va se livrer à des prises d'otages d'innocents suivies de demandes de rançons. Les authentiques et notoires criminels du village, notamment les membres d'un commando composé d'anciens maquisards ralliés aux forces coloniales, seront, dans un premier temps, protégés à GOURAYA et par suite dirigés, sous bonne escorte, vers Alger où ils embarqueront vers la France. Quant au menu fretin, aux harkis par alliance, ils sont enlevés, ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas payer la rançonne, ils sont liquidés par strangulation, à l'aide de leur ceinture, leur corps sont abandonnés, en plein air, sur une plage ou un vallon, mitoyens, situés à l'ouest du Bois Sacré.

Le crime de trop. Vers le 15 juillet 1962, sous prétexte de lui confier des travaux de peinture dans une caserne située à MHABA, dans l'arrière pays de GOURAYA, « 'Arbouze » embarque à bord de sa voiture, Blanche GUILHEM pour lui faire visiter un chantier. En cours de route, il est liquidé et son corps abandonné dans un bois. Le même jour, vers 11 heures du matin, deux voitures s'arrêtent bruyamment devant le domicile des GUILHEM. La première, une Peugeot 304 de couleur crème, appartenant à « 'Arbouze » qui est accompagné de son chauffeur et d'un 3^{ème} larron. La 2^{ème} est chargée d'une famille nombreuse. Madame GUILHEM est invitée à suivre ses visiteurs. Ne voyant pas son époux, la maîtresse de maison se met à crier de toutes ses forces. Elle est bâillonnée, empoignée par ses trois agresseurs qui l'embarquent dans leur voiture qui démarre sur les chapeaux de roues. Tandis que la famille qui se trouve dans la seconde voiture débarque et investit la modeste maison du peintre. A noter que cette famille n'a aucun lien de parenté avec 'Arbouze qui a tué deux personnes pour vendre une maison à vil prix ou pour assouvir ses instincts sexuels. J'ai consulté un ouvrage consacré aux disparus de la guerre d'Algérie, seul Monsieur Blanche GUILHEM est porté disparu. Plusieurs témoins oculaires, concordants, déclarent avoir assisté à la mise à mort de Madame Guilhem en précisant qu'ils ont jeté son corps dans un puits. Je dénonce ce type de crimes, d'une part parce que les victimes sont innocentes et, d'autre part, parce qu'ils sont de natures à porter malheur aux algériens ».

NDLR : Remarquons qu'AÏSSA ne fait qu'un reproche aux pieds noirs, celui de les abandonner à leur sort au moment de l'indépendance. Mais en même temps, par son témoignage, il apporte une justification on ne peut plus indiscutable au départ des pieds noirs. Cependant il confond involontairement les prénoms du couple GUILHEM. En réalité il s'agit de GUILHEM Louis et de son épouse Blanche née TRESKAS. Tous deux ont été assassinés, le 21 juillet 1962, et la Mission Interministérielle des Rapatriés mentionne « corps retrouvés inhumés » (CRI).

5/ **Gustave MERCIER** (Source : http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog02_mercier.htm)

Né en 1874, dans une famille bourgeoise installée à CONSTANTINE depuis 1871, Gustave, Louis, Stanislas MERCIER reste une figure marquante de l'Algérie française.

Gustave MERCIER (1871/1953)



Il grandit à CONSTANTINE, entre son père arabisant, islamologue, passionné d'histoire, et sa mère, d'une grande culture, qui lui enseigne l'allemand et lui révèle Beethoven. A l'âge de seize ans, un double diplôme de bachelier ès Sciences et de Lettres couronne d'excellentes études secondaires. Etant sorti du lycée, il entreprend l'étude de la langue arabe avec son père et est classé premier aux examens d'interprète militaire.

Il devient, à dix-huit ans, Officier des Affaires musulmanes et est d'abord nommé à TUNIS, puis désigné pour occuper un poste dans le Sud tunisien, beau champ d'action et d'archéologie militante. Entre GAFSA et FERIANA, il fait construire la première piste carrossable reliant ces deux points et fait déblayer des citernes romaines qui retrouvent après quelques dix siècles leur usage d'origine.

Son troisième poste le change totalement d'horizon puisqu'il est envoyé à TKOUT, vallée méridionale de l'Aurès, dont l'artère fluviale est l'Oued ABIOD et qui ouvre son grand sillon pierreux sur le désert. La vie archaïque des Chaouïa se révèle pour le jeune officier d'un intérêt passionnant. Ses chevauchées par les routes de la montagne et ses fonctions d'interprète lui procurent l'occasion d'apprendre le berbère, de recueillir des traditions et d'observer les mœurs. Ces contacts journaliers avec un monde nouveau font de lui un linguiste et un ethnologue. Durant les loisirs que lui laisse cette activité, il étudie le droit et passe ses trois examens de licence.

Quittant l'armée en 1896, il revient à CONSTANTINE et se fait inscrire au Barreau. Son talent et l'estime de ses confrères lui valent d'être élu bâtonnier en 1914. Poursuivant les études précédemment entreprises, il est nommé en 1896 secrétaire de la Société archéologique de Constantine. Il élargit ses connaissances qui le conduiront à établir

une synthèse de « la langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du Nord » qui paraîtra en 1914 dans le Journal asiatique. Sa découverte, en 1907, d'un lieu d'inhumation préhistorique dans la région de CHATEAUDUN-DU RHUMMEL ajoute un nouveau rameau à l'arbre généalogique de l'humanité. Homme d'action, intéressé par les problèmes de la vie présente, il est élu en 1904 conseiller général

dans le premier canton de CONSTANTINE, mandat dont son grand-père et son père avait également été chargés. Mobilisé le 1er août 1914, il sert la France avec le grade de capitaine. Promu en 1917 chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur (il sera élevé en 1950 à la dignité de commandeur), il termine la guerre comme chef du 5^e bureau de l'État-major de l'Armée d'Afrique.

Devenu délégué financier de CONSTANTINE de 1919 à 1945, il s'impose immédiatement dans cette Assemblée algérienne par la connaissance profonde des hommes et des choses du pays et par ses talents d'orateur. Durant vingt-six ans, Gustave MERCIER fut le défenseur de l'Algérie le plus convaincu et le plus persuasif car il sut faire comprendre à ses collègues le rôle que ce pays neuf devait assumer pour le rayonnement de la pensée française.

Il allait trouver en 1930 de nouvelles occasions de prouver son attachement filial à l'Algérie en acceptant les fonctions de commissaire général du Centenaire. Il fut le parfait ordonnateur de cette commémoration et son activité omniprésente lui conféra un grand prestige. Employant au mieux les crédits mis à sa disposition, il dote le pays de fondations diverses: le musée des Beaux Arts d'ALGER, celui d'ORAN et celui de CONSTANTINE - qui s'honorait de porter il y a encore quelques années le nom de Gustave MERCIER -, le musée de préhistoire et d'ethnographie du Bardo, le musée historique de l'armée, la salle Pierre BORDES à ALGER ...

Il n'est pas possible, dans cette brève biographie, d'énumérer les hautes responsabilités de Gustave MERCIER au sein de divers organismes tant culturels que politiques ou sociaux. Il est en outre l'auteur de nombreux ouvrages de linguistique, de sociologie, d'histoire et de philosophie.

Au soir d'une vie si bien remplie, Gustave MERCIER ouvre à la philosophie une voie nouvelle. Son dernier ouvrage, paru en 1949 « Le Dynamisme ascensionnel », se fonde sur l'ascension continue du réel vers la spiritualité. Littérateur et sociologue, économiste et philosophe, historien et financier, orateur et organisateur réaliste, Gustave MERCIER a mis, durant sa vie entière, ses qualités d'homme d'action et de cœur au service de l'Algérie et, à travers elle, de la France.

Il décède à ALGER en 1953

6/ Les « chibantias » de Marseille, oubliées de l'aide à la réinsertion familiale



C'est un rituel hebdomadaire. Comme chaque mardi, des épouses d'anciens travailleurs immigrés se retrouvent dans les locaux de Schebba, une association d'aide aux femmes démunies des quartiers nord de Marseille. Dans ce salon oriental sans faste, les « chibantias » (« anciennes » en arabe) apprêtées aiment à partager leurs joies et surtout leurs galères d'exilées, autour de thé à la menthe sucré.

Il y a Yamina, pétulante dame de 82 ans, originaire de Tlemcen en Algérie, rattrapée par la peine et l'ennui. Elle a traversé la Méditerranée et s'est installée à Marseille il y a bien longtemps pour suivre son mari, un ouvrier dans le bâtiment attiré par l'euphorie des « trente glorieuses ». Le récit de la vie de Yamina ressemble à celui de la plupart de ces dames réunies aujourd'hui, femmes d'ouvriers immigrés devenues des veuves esseulées et sans le sou. « *Même si nos enfants sont en*

France, vivre seule c'est difficile surtout quand vient la nuit, et qu'il n'y a plus personne », dit Yamina. La parole se libère peu à peu.

Extrait : [...« Je n'appartiens plus à l'Algérie »

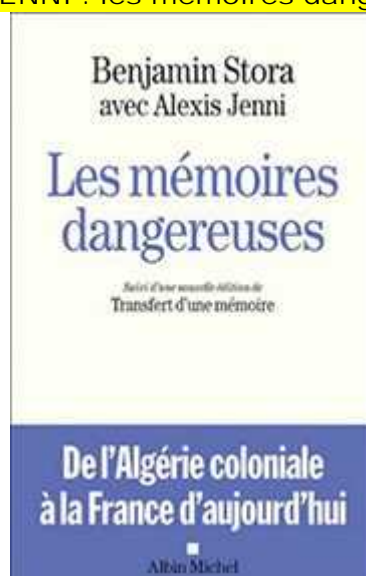
« On a l'impression d'être des laissées-pour-compte. Pourtant, on a travaillé en France, c'est notre pays. Pourquoi les autres peuvent en bénéficier et pas nous ? », s'interroge Wafiya, Algérienne de 68 ans qui a exercé le métier de femme de ménage en France pendant dix-sept ans.

A Marseille, plus d'un mois après l'entrée en vigueur de la loi, l'engouement est donc relatif. Car même ceux qui sont éligibles au dispositif ne cachent pas leurs craintes de retourner dans leur pays d'origine qu'ils ne connaissent plus vraiment....

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/29/les-chibanias-de-marseille-oublies-de-l-aide-a-la-reinsertion-familiale_4873905_3212.html

NDLR : Son pays c'est la France. Dont acte. Mais pourquoi brandit-elle le drapeau algérien ?

7/ Benjamin STORA et Alexis JENNI : les mémoires dangereuses



Extrait : [...La France se trouve aujourd'hui face à la violence des mémoires. Au cœur de cette violence, il y a le souvenir de la guerre d'Algérie qui n'a pas été l'objet d'un récit national, à la fois unifié et laissant place à la pluralité. Le problème soulevé par la date du 19 mars, comme moment de commémoration signifiant la fin de la guerre d'Algérie, est à cet égard symptomatique. Les Européens d'Algérie considèrent que la guerre ne s'est pas terminée le 19 mars 1962. Ils invoquent à juste titre le massacre de la rue d'Isly du 26 mars 1962, à Alger, où 46 Français d'Algérie ont été tués, et les enlèvements d'Européens à Oran le 5 juillet. Cette absence de consensus sur une date signifie qu'il est difficile de se réconcilier, que la mémoire retrouvée ne suffit pas. Aujourd'hui cette absence **est exploitée politiquement** et donne lieu à des affrontements mémoriels d'une grande violence symbolique : en 2015, les maires de Béziers et de Beaucaire, tous deux affiliés à l'extrême-droite, ont ainsi choisi de débaptiser des rues du « 19 mars 1962 », à grand renfort de références à l'Algérie française. Ces conflits mémoriels réinstaurent quelque part une sorte de hiérarchie des communautés liées à l'histoire de l'Algérie coloniale...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire l'intégralité : <http://ldh-toulon.net/Benjamin-Stora-et-Alexis-Jenni-les.html>

NDLR : Donc les « autres » exploitent un filon mémoriel, mais pas lui !

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO

